Charte éditoriale signée par les revues diffusées sur PARÉO et par la MISHA

**Engagements de la revue**

La revue….. représentée par…. s’engage à respecter les bonnes pratiques exposées ci-dessous[[1]](#footnote-1).

### Transparence

La revue doit être transparente dans son organisation comme dans son fonctionnement. Elle s’engage à conformément aux indications données sur le site qui lui est consacré, en particulier pour tout ce qui concerne sa politique éditoriale, la composition de ses comités et l’affiliation de ses membres, le mode d’évaluation pratiqué.

### Ouverture

La revue respecte les engagements de l’édition ouverte (diffusion en *open access*, les contrats d’auteur sans cession exclusive, etc.).

Les instances de la revue doivent être ouvertes sur plusieurs laboratoires et institutions (aucun laboratoire, ni institution ne peut être représenté par plus d’un tiers des membres du comité éditorial) ; le renouvellement des membres des instances doit être régulier (mandat de 4 à 5 ans renouvelable une fois pour le directeur ou la directrice ; mandat non renouvelable pour les membres du comité de rédaction avec renouvellement du comité par tiers ou par moitié).

La revue doit publier des articles de recherche originaux et une part significative d’articles spontanés ; les auteurs doivent être majoritairement extérieurs aux instances de la revue. Des appels à contribution sont systématiquement diffusés.

L’évaluation des articles doit faire appel à au moins un expert extérieur au comité y compris pour les numéros spéciaux. Les procédures d’évaluation doivent être explicites et précises, elles seront affichées sur le site de la revue.

### Méthodes de travail

La revue s’engage à respecter rigoureusement la périodicité à laquelle elle s’est engagée, ainsi que les échéances fixées en dialogue avec l’équipe de PARÉO et rappelées dans le calendrier annuel établi pour chaque année civile.

L'usage de la chaîne Métopes (XML-TEI) de Caen est fortement encouragé.

Après deux années d’accompagnement assuré par les éditeurs de PARÉO, l’équipe de la revue s’engage à faire en sorte d’envoyer des épreuves de contenu stylés à l’aide de Métopes au chargé d’édition numérique de PARÉO.

Après trois années d’accompagnement assuré par les éditeurs de PARÉO, l’équipe de la revue s’engage à déposer une demande d’adhésion à OpenEdition Journals.

**Engagements de PARÉO**

En retour, l’équipe de PARÉO, représentée par la direction de la MISHA et le référent scientifique, s’engage à

* créer un site propre à la revue suivant la maquette générique de PARÉO, permettant de télécharger les articles au format pdf et disposant d’un moteur de recherche
* **héberger de façon gratuite** la revue jusqu’à son éventuelle migration vers OpenEdition Journals
* établir en concertation avec la revue un calendrier annuel qui permettra d’organiser le travail éditorial et garantir la périodicité de la revue,
* prendre en charge la gestion et l’administration des contrats auteurs avec cession non exclusive de droits pour chaque numéro mis en ligne,
* vérifier que la revue dispose des droits sur les images qu’elle souhaite insérer à chaque numéro,
* prendre en charge l’attribution d’un DOI à chaque article mis en ligne,
* assurer le référencement notamment sur Mir@bel, Isidore, OpenAIRE, Sudoc, WorldCat, Directory of Open Access Journals (DOAJ), Google Scholar,
* assurer le dépôt sur Univoak, avec reversement dans HAL,
* assurer la gestion informatique de la revue à long terme (serveurs, CMS, formats, etc.) et garantir l’archivage pérenne des fichiers,
* accompagner l’équipe de la revue dans la préparation de sa demande d’adhésion à OpenEdition Journals.

De manière spécifique, pendant les deux premières années, elle s’engage à

* accompagner l’équipe de la revue pour lui permettre d’acquérir les bonnes pratiques éditoriales attendues dans l’édition scientifique,
* prendre en charge la vérification des fichiers, en particulier la structuration des contenus avant leur mise en ligne,
* répondre aux besoins de formation de l’équipe de la revue (Métopes, Lodel, etc.).
1. Les engagements exposés dans cette charte s’appuient sur les critères de bonnes pratiques éditoriales et de science ouverte promus par l’InSHS dans le cadre du soutien accordé aux revues scientifiques (<https://inshs.cnrs.fr/sites/institut_inshs/files/download-file/INSHS-soutien-aux-revues-criteres.pdf>) [↑](#footnote-ref-1)